

STAGE FEDERAL REGIONAL

INVITATION

Stage Cinéma et Mouvement social 2011

La FSU Aquitaine vous convie au stage Cinéma et mouvement social qui se tiendra le **Jeudi 10 février et le Vendredi 11 février 2011** à Bordeaux dans le cadre des Huitièmes rencontres

« La classe ouvrière c'est pas du cinéma »

Théme de 2011

1936 les films autour du Front Populaire (la vie est à nous, le temps des cerises, etc..)

Oppression et lutte des femmes.

C'est à nouveau André Rosevègue qui nous concocte le programme de ce stage en partenariat avec Espace Marx et le cinéma Utopia de Bordeaux.

Le jeudi 10 février

■ Le matin de 9h15 à 12h à l'Athénée Municipal de Bordea	1UX
☐ L'après-midi au cinéma Utopia	

Le Vendredi 11 Fevrier

☐ Le matin de 9h15 à midi à l'Athénée Municipal	de Bordeaux
☐ L'après-midi au Cinéma Utopia .	

Un programme plus détaillé vous parviendra très prochainement avec le nom des intervenants.

Mais la 8° édition de « *la classe ouvrière c'est pas du cinéma* » s'annonce aussi intéressante que les autres.

Alors, n'attendez pas pour vous inscrire.

Téléphone: 05 57 81 62 49 - Mobile: 06 61 54 09 95 - Télécopie: 05 57 81 62 41 - Courriel: fsu.aquitaine@fsu.fr

INSCRIPTION AU STAGE

Pour les titulaires de la fonction publique d'Etat, la demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de son chef de service, de son chef d'établissement ou de son IEN <u>un mois</u> <u>avant</u> le stage. **Cette demande doit donc être déposé avant le**

10 JANVIER 2011

Cette autorisation est de droit. Chaque agent, titulaire ou non, a droit à 12 jours maximum par an. <u>Le stage est ouvert aux non-syndiqués.</u>

Modèle d'autorisation (à reproduire à la main)

NOM.Prénom...

Grade ou fonction.

Établissement.

à- Nom et fonction du Chef d'établissement ou de service – (1).

Conformément aux dispositions de la loi N° 84/16 du 11/01/1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires (2), définissant l'attribution des congés pour formation syndicale avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le(s) 10 et 11 février 2011 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à BORDEAUX

Il est organisé par la FSU sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 13 janvier 2009).

A	
Le	
Signature	

- (1) La demande doit être adressée par la voie hiérarchique un mois à l'avance.
- (2) Pour les non titulaires remplacer par "de la loi N° 82/997 du 23/11/82 relative aux agents non titulaires de l'Etat".

Pour les agents des collectivités territoriales ou pour les salariés de droit privé (notamment à Pôle Emploi), les syndicats nationaux voudront bien faire le nécessaire pour transmettre les modalités d'inscription en même temps que l'information sur ce stage.

MERCI DE BIEN VOULOIR ENVOYER UN MESSAGE A

fsu.aquitaine@fsu.fr

pour prévenir de votre inscription

(indiquez nom, prénom, établissement et syndicat)